



REGLEMENT INTERIEUR 2024-2025 DE LA COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DU VAL-DE-MARNE



ANNEXE 4 FILIERE ARBITRAGE REGIONAL (FAR)

1 – Objet

Il est institué un groupe promotionnel intitulé « Filière Arbitrage Régional ». Cette structure servira de support à la CDA pour présélectionner, évaluer, préparer, perfectionner et, in fine, désigner, les arbitres du District qui seront présentés à la Ligue pour la saison suivante ou pour ceux qui en ont fait la demande.

2 – Objectif

La Filière d'Arbitrage Régional (FAR) est en premier lieu le seul et unique moyen pour les arbitres de District qui souhaitent accéder à un niveau supérieur. Comme vous le savez les premiers des catégories JAD, AD1 et D1 n'accèdent pas, par leurs classements à la Ligue.

Elle prépare l'ensemble de ses candidats au Concours d'entrée à la LPIFF se déroulant chaque année en juin. Le Concours se compose d'un questionnaire théorique (comme celui que vous avez l'habitude d'effectuer), d'un rapport disciplinaire (exercice que vous découvrirez dès la saison prochaine qui sera dans le tronc commun des examens que l'ensemble des arbitres de District passeront), d'une épreuve vidéo (exercice inconnu des arbitres de District ayant vocation à réfléchir sur les méthodes d'arbitrage) et enfin d'un test physique (TAISA avec 30 répétitions en 15/20 sur une distance de 64 mètres).

La FAR permet aussi de perfectionner les arbitres de District en ayant des formations supplémentaires ayant pour but de donner des bases solides d'arbitrage pour l'accession en Ligue.

3 – Composition

La Filière d'Arbitrage Régional est ouverte à l'ensemble de la population arbitrale du Val-de-Marne.

Cependant, il est très important de noter que seuls peuvent-être présentés à l'Examen de la Ligue les arbitres :

- Jeunes (JAD) : ayant moins de 23 ans au moment de l'Examen
- Seniors : ayant au plus 40 ans au moment de l'Examen et pour les arbitres centraux : étant D1 ou ayant arbitré au moins 5 rencontres de D1 au cours de la saison de présentation.

Concernant les jeunes arbitres, nous insistons sur leur disponibilité totale pour les rencontres du dimanche.

D'autre part, il n'est plus concevable de cumuler une licence d'arbitre et une autre d'éducateur ou de joueur au niveau Ligue, des choix doivent déjà s'opérer pour une éventuelle montée en Ligue.

Malgré cela, les arbitres ne rentrant pas dans ces critères peuvent tout de même candidater pour une potentielle présentation à N+1 (saison suivante, cad, 24/25, le cas échéant) ou encore uniquement pour pouvoir se perfectionner.

4 – Devoirs et obligations de l'arbitre promotionnel

Un Arbitre se doit d'avoir, en toutes circonstances, sur et en dehors du terrain, que ce soit dans sa fonction d'arbitre ou en tant que citoyen, un comportement de nature à honorer sa qualité de juge sportif du District aspirant à devenir Arbitre Régional même s'il veillera à ne jamais s'en prévaloir d'initiative.



REGLEMENT INTERIEUR 2024-2025 DE LA COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DU VAL-DE-MARNE



5 – Candidature puis Parcours de formation / Sélection

5.1 Candidature

La Filière d'Arbitrage Régional est ouverte aux candidatures de l'ensemble des arbitres. Le pôle FAR devra recevoir l'ensemble des dossiers avant le 31 juillet (passé ce délai, aucun ajout ne sera effectué sauf décision extraordinaire de la CDA) à l'adresse mail suivante : FARdistrict94@gmail.com

Le dossier de candidature devra comprendre un mail qui décrira les raisons de votre candidature :
Exemples :

- Présentation : année(s) d'arbitrage / parcours
- Motivation : Pourquoi intégrer la FAR ? Qu'est-ce qu'elle m'apportera ? Qu'est-ce que je lui apporterai ?
- Objectif(s) : Quels sont les objectifs à court, moyen et long terme ?

5.2 Parcours de Formation

Le Pôle FAR, fort de l'expérience de ces dernières saisons, se renouvelle et propose une nouvelle ligne de conduite.

Chaque semaine des Travaux « Flash » seront envoyés aux candidats FAR. Ces travaux pourront être de toutes sortes (questions théorique, rapport disciplinaire, épreuve vidéo, Kahoot) et comme son nom l'indique, il s'agira d'éléments courts ne prenant pas un temps trop important (15 minutes max).

Ces exercices permettront tout au long de l'année d'avoir un suivi et un apprentissage des Lois du Jeu constant et ludique.

Chaque mois, deux réunions en présentiel auront lieu et auront pour sujets :

- Exercice théorique : l'une des trois épreuves sera effectuée / ou formation sur des thèmes choisis par le pôle FAR
- Exercice physique : entraînement physique ou préparation à l'épreuve LPIFF

Chaque fin de semestre (décembre et mai), une sélection est effectuée au sein des candidats pour réduire le nombre de candidats poursuivant l'aventure FAR. Cette sélection est effectuée via des examens type LPIFF (réunissant l'ensemble des examens de la Ligue) ainsi que l'investissement fourni par les candidats.

A l'issue de ces tests, la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) sur proposition du Pôle FAR validera les candidats qui poursuivront l'aventure.

Un stage de 3 jours est organisé en dehors du Val-de-Marne au printemps pour la préparation à l'examen de fin de saison.

Concernant les horaires de chaque rendez-vous, la décision sera prise en fonction des disponibilités de la majorité des candidats en début de saison (ex : mardi soir, vendredi soir, samedi matin...)